

REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

~~~~~

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

~~~~~

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



**PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION  
DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT  
DE L'ANNEE 2014**

**RAPPORT DE LA SESSION**

***EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE DE « L'ENQUETE DE BASE DU PROGRAMME SUR LA  
NUTRITION AU CENTRE (N@C) »***

**Février 2014**

Le vendredi 14 février 2014, s'est tenue dans la salle de réunion n° 321 du bâtiment INSAE, la première session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014. L'objectif principal de cette séance de travail est d'examiner le dossier technique d'une opération statistique conduite par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) intitulée « Enquête de base du Programme sur la nutrition au centre (N@C) » en vue de la délivrance de l'avis de conformité du Conseil National de la Statistique (CNS). Cette enquête est diligentée par l'ONG CARE International Bénin/Togo pour améliorer l'état nutritionnel des femmes âgées de 15 à 49 ans et des enfants de moins de deux (2) ans dans les régions pauvres identifiées au Bénin.

### **OUVERTURE DE LA SESSION**

A l'ouverture des travaux de la session, Madame Cécile TEKA, Directrice en charge de la Coordination Statistique à l'INSAE, a souhaité la bienvenue aux commissaires et a précisé l'intérêt de l'octroi du visa du CNS pour toute opération statistique à réaliser au Bénin et devant produire des indicateurs et bases de données exploitables par l'Etat. Elle a félicité les représentants de CARE pour avoir adhéré à l'idée de faire valider les documents techniques de l'enquête par le CNS en vue de se conformer aux exigences de la loi statistique. Ensuite, elle a fait observer que cette procédure d'obtention de l'avis de conformité technique du CNS permettra d'authentifier les résultats obtenus. Après avoir déclaré ouverts les travaux du présent atelier, la Directrice a souhaité aux commissaires beaucoup d'abnégation et plein succès au déroulement des travaux.

Ensuite, il a été procédé à la mise en place du présidium pour conduire les travaux de la session. Ce présidium est composé de trois (3) membres que sont :

- Président : Edgard Yves DIDAVI, représentant du MAEP,
- Secrétaire : Merleau MILOHIN, représentant du MJSL,
- Rapporteur : Gillis GOGAN, Chef de la Coordination Statistique à l'INSAE.

La séance a connu la participation effective de vingt et un (21) cadres dont treize (13) provenant des ministères sectoriels et des institutions, sept (07) de l'INSAE et un (1) représentant de l'ONG CARE. La liste exhaustive des participants est annexée au présent

rapport. Le président a ensuite annoncé le projet d'ordre du jour qui a été adopté par la plénière. Les points inscrits à l'ordre du jour adopté se présentent comme suit :

- Discussion générale sur le cadre conceptuel de l'enquête,
- Restitution des travaux des groupes,
- Appréciation de l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS à l'enquête.

Le président de séance a donc laissé la parole aux représentants de l'ONG CARE et de la Direction des Statistiques Sociales, direction en charge de l'exécution technique de l'opération à l'INSAE, pour exposer le cadre conceptuel de l'enquête.

### **I-) DISCUSSION GENERALE SUR LE CADRE CONCEPTUEL DE L'ENQUETE**

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, le président de séance a laissé la parole à Madame Estelle CODO, Responsable Suivi-Evaluation et Apprentissage de N@C, représentante de l'ONG CARE pour situer les commissaires sur le cadre conceptuel de l'enquête. Elle a donc précisé que deux (2) communes à savoir BONOU et DANGBO sont visées par le programme N@C de l'ONG. Ainsi, pour assurer la bonne évaluation des impacts du programme dans ces communes, il a été procédé à une analyse situationnelle et à une recherche formative pour appréhender les attributs alimentaires, leur disponibilité et les habitudes des populations en matière de nutrition et de soins de santé. La troisième étape est la réalisation de l'étude de base qui doit permettre de recueillir les données de référence avant l'application du programme N@C.

L'exposé de la méthodologie de l'étude de base a été fait par Monsieur Eudes HOUNKPODOTE de la DSS/INSAE. Son intervention s'est articulée autour des objectifs de l'enquête, du plan d'échantillonnage, du chronogramme des activités, de la sensibilisation des populations cibles, de la formation des équipes sur le terrain et de la présentation globale du questionnaire. De son exposé, il ressort que l'étude de base permettra de collecter les informations quantitatives de référence sur la nutrition des enfants de moins de deux (2) ans et des femmes en âge de procréer (15-49 ans) au sein des deux (2) communes d'intervention du programme et de deux (2) communes témoins à savoir ATHIEME et GRAND POPO. L'échantillon est constitué de 2131 ménages au sein desquels un seul enfant âgé de moins de deux (2) ans est sélectionné. Au niveau des communes d'intervention 1270 ménages sont sélectionnés contre 861 dans les communes de contrôle. Les ménages ont été tirés au sein de 16 villages pris dans chacune des communes. Au sujet

de la phase de sensibilisation, elle a été exécutée par l'entremise des crieurs publics identifiés au sein de chaque village en vue de relayer l'information relative à la mise en œuvre de l'opération et ses objectifs. Quant au traitement des données il sera exécuté dans une application développée sous CSPro et adaptée aux modifications apportées par le Bénin sur le questionnaire. Pour finir, la présentation générale du questionnaire a énuméré un certain nombre de questions relatives à la mère et à l'enfant sélectionnés ainsi qu'à leur ménage d'appartenance. En particulier, on peut citer les informations anthropométriques sur la mère et l'enfant, les informations relatives aux programmes de renforcement de la nutrition et de l'autonomisation des femmes dont le ménage a bénéficié et aux pratiques alimentaires et sanitaires du ménage et à ses activités rurales.

Au terme de cet exposé, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour des points suivants :

- absence de certaines questions spécifiques aux zones où se pratiquent les activités de pêche et de pisciculture,
- raisons pour lesquelles les données issues de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) n'ont pas été exploitées pour la constitution de l'échantillon de l'enquête,
- critères suivis pour identifier les communes de contrôle ou communes témoins,
- aspects sur lesquels le Bénin a apporté des modifications sur le questionnaire validé au niveau international,
- localité où le pré-test a été réalisé et motivation de ce choix.

En outre, les commissaires ont vivement souhaité que pour les prochaines fois l'INSAE veille à ce que les opérations soient examinées avant leur exécution.

En réponse à ces différentes préoccupations, les représentants de l'ONG CARE et de la direction en charge de l'opération ont donné les éclaircissements qui suivent :

- A la page 16 du questionnaire il y a des questions spécifiques aux pratiques alimentaires des ménages cibles des zones où se pratique la pisciculture et la pêche,
- Les communes de contrôle enregistrent des critères similaires à ceux des communes d'intervention relativement au caractère rural, aux zones inondables, aux activités agricoles et de pêches et à l'insécurité alimentaire,

- Les modifications apportées au questionnaire par l'équipe du Bénin sont relatives aux questions sur la pratique de la pêche et les habitudes alimentaires. Elles ont été appliquées de telle manière que les numéros des questions n'ont pas été trop changés en vue de faciliter les comparaisons entre pays. Ces modifications ont été ensuite validées par les correspondants de CARE USA,
- Le retard accusé pour la tenue de la présente session d'étude de demande du visa statistique est dû aux mouvements de grèves perlées dans l'administration publique et à l'exigence de tenir l'enquête au même moment que dans les autres pays de la sous-région pour des raisons de comparabilité. Ainsi, la session d'étude de la demande du visa du CNS précédemment fixée dans le chronogramme des activités avant le lancement de l'opération de collecte n'a pas pu avoir lieu à temps.
- Le pré-test a été réalisé dans la commune d'Abomey-Calavi,
- Les données de l'AGVSA n'ont pas été exploitées pour le tirage de l'échantillon puisque n'étant pas en ce moment disséminées c'est-à-dire officiellement disponibles,
- La méthodologie de sondage adoptée a consisté dans un premier temps à sélectionner 16 villages dans chacune des 4 communes de l'étude de base et dans un second temps à identifier les ménages cibles jusqu'à l'atteinte des quotas fixés par village. Les quotas fixés par village ont été obtenus selon un plan de sondage qui s'est basé sur la population moyenne d'un village et la taille recherchée pour l'échantillon,
- Au niveau des deux (2) communes d'intervention du programme N@C, les 16 villages sélectionnés ont été tirés sur la base des données issues de la mise en œuvre des programmes WASH et d'autonomisation des filles et des femmes dans les communes de Bonou et de Dangbo.

A la suite de toutes ces discussions qui ont permis à tous les commissaires de s'enquérir des objectifs et du cadre conceptuel de l'enquête soumise au visa du CNS, le président de séance a lancé l'inscription des participants dans chacun des deux (2) groupes précédemment définis par l'équipe d'organisation de la session. Ainsi, deux (2) groupes de travail ont été constitués comme suit :

- Groupe n° 1 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier :
  - o la pertinence scientifique de la démarche méthodologique de l'enquête et de la gestion des données,

- l'efficacité du mode de gestion des opérations de collecte et du plan de sensibilisation, le chronogramme et le budget prévisionnel des opérations de terrain.
- Groupe n°2 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier :
  - la pertinence des rubriques du questionnaire élaboré et sa cohérence avec les objectifs visés,
  - l'adéquation entre le questionnaire soumis et le manuel d'instruction de l'agent enquêteur.

## **II-) RESTITUTION DES TRAVAUX DES GROUPES D'EXAMEN DES DOSSIERS TECHNIQUES**

A l'issue de l'examen des documents techniques par les groupes constitués et de la restitution de leurs résultats à la plénière, les recommandations de fonds qui suivent ont été formulées par les commissaires :

### **➤ *Sur le document méthodologique de l'enquête***

Les recommandations formulées à ce niveau par les commissaires du groupe et validées par la plénière se présentent comme ci-après :

- Exposer dans le document méthodologique les formules d'optimisation utilisées pour définir le plan d'échantillonnage aussi bien dans les départements du Mono/Couffo que dans ceux de l'Ouémé/Plateau,
- Joindre tous les annexes annoncées dans le protocole de l'opération au dossier technique,
- Intégrer dans le document méthodologique les observations de forme et de fonds apportées en vue de la capitalisation de ces avancées pour les prochaines éditions de l'opération.

### **➤ *Sur le questionnaire de l'enquête***

Les recommandations formulées à ce niveau par les commissaires du groupe et validées par la plénière se présentent comme ci-après :

- Préciser l'échelle d'évolution des pourcentages cités à la page 5 (exemple : 35% et 27%),

- Expliquer par une note pourquoi les enfants de plus de deux (2) ans ont été pris en compte dans la suite du document contrairement au ciblage retenu dans l'objectif de l'enquête (moins de 2 ans),
- Joindre au document les codes non précisés,
- Harmoniser les termes et concepts utilisés entre le manuel et le questionnaire (exemple : au niveau de A11),
- Veiller à la cohérence des termes utilisés et à la bonne traduction (de l'anglais au français) des concepts aussi bien dans le manuel d'instructions que dans le questionnaire,
- Revoir les positionnements des cases du format des dates dans le questionnaire (exemple : au niveau du module B)
- Reformuler la question D3 comme suit : « Votre ménage est-il propriétaire de cette maison »,
- Concevoir une note explicative sur les termes de matériaux de construction pour faciliter la tâche aux enquêteurs et l'annexer au manuel d'instructions,
- Revoir la numérotation au niveau du module D (exemple : entre D9 et D11),
- Positionner le terme « noix » avant le groupe de mot « Poids/légumineuses » au niveau de la modalité C de la question E11,
- Donner, de façon générale, des instructions d'administration au niveau de toutes les questions du questionnaire.

Des observations plus spécifiquement de forme sont mentionnées directement dans les documents témoins des deux (2) groupes. Ces documents ont été tenus en séance et transmis à l'équipe d'organisation de la session.

### III-) APPRECIATION DE L'OPPORTUNITE OU NON DE L'ACCORD DU VISA DU CNS A L'ENQUETE

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par les représentants de l'ONG CARE et de la DSS/INSAE, les commissaires sont globalement satisfaits de la qualité des documents soumis à leur examen.

Ainsi, ils ont autorisé, au nom du CNS, la délivrance du visa du CNS à ***l'Enquête de base du Programme sur la nutrition au centre (N@C)*** pilotée par l'ONG CARE au Bénin. Ce visa du CNS délivré sous réserve de la prise en compte des recommandations recouvre ***un avis de conformité technique*** car l'exécution de la phase de collecte a déjà démarré.

## CLÔTURE DE LA SESSION

Au cours de la cérémonie de clôture, la Directrice en charge de la Coordination Statistique à l'INSAE, Madame Cécile TEKA a remercié tous les commissaires et les personnes ressources pour l'ampleur et la qualité du travail abattu au sein des deux (2) groupes de travail et au cours de la plénière. A l'endroit des bénéficiaires, elle a rappelé que la délivrance proprement dite du visa du CNS est subordonnée à la transmission officielle du dossier technique corrigé de l'opération. Elle a souhaité aux commissaires, au nom du Directeur Général de l'INSAE, un bon retour dans leurs structures respectives avant de déclarer close la première session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014.

Fait à Cotonou, le 14 février 2014

Le Rapporteur

Le Président

Gillis GOGAN

Edgard Yves DIDAVI



## LISTE DE PRESENCE

| N°                          | Nom et Prénoms               | Structure       |
|-----------------------------|------------------------------|-----------------|
| <b>Commissaires</b>         |                              |                 |
| 1.                          | DIDAVI Edgard Yves           | DPP/MAEP        |
| 2.                          | DAGBENONBAKIN Erick Damase   | DPP/MDAEP       |
| 3.                          | COUAO-ZOTTI Gérard           | DDPD ATL/LIT    |
| 4.                          | MILOHIN Merleau              | DPP/MJSL        |
| 5.                          | BAMIGBOTCHE Marius           | DPP/MCTIC       |
| 6.                          | KADIRI Ousmane B.            | CNAB            |
| 7.                          | VIOU Edgard                  | DPP/MJLDH       |
| 8.                          | HOUEDOKOU Wilfried           | BCEAO           |
| 9.                          | DOSSOU Gérard                | DPP/MISPC       |
| 10.                         | KPONOU Renaud                | DPP/MERPMEDER   |
| 11.                         | AHOSSI Euloge                | DPP/MESRS       |
| 12.                         | VIDEHOUEYOU GOUSSANOU Joëlle | CCIB            |
| 13.                         | GOUTON Noukpo                | DGAE/MEF        |
| <b>Personnes ressources</b> |                              |                 |
| 14.                         | TEKA Cécile                  | DCSFR/INSAE     |
| 15.                         | GOGAN Gillis                 | DCSFR/INSAE     |
| 16.                         | AGUIAR Luc                   | DCSFR/INSAE     |
| 17.                         | YOVOGA Renaud                | DED/INSAE       |
| 18.                         | MISSIHOUN Evariste           | DTIP/INSAE      |
| 19.                         | HOUEHA Jeannine              | DED/INSAE       |
| <b>Soumissionnaires</b>     |                              |                 |
| 20.                         | CODO Estelle                 | CARE Bénin/Togo |
| 21.                         | HOUNKPODOTE Eudes            | DSS/INSAE       |